



graphi*prévention*

Le bulletin de l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail secteur imprimerie et activités connexes

Volume 21 numéro 3
Juin 2005



Bienvenue en imprimerie

À l'heure où les besoins en main-d'oeuvre semblent plus criants, notamment pour assurer la relève dans notre secteur, les entreprises cherchent des moyens d'attirer et de conserver la main-d'oeuvre. Plusieurs stratégies sont déployées en ce sens dont les programmes d'accueil. Ces programmes permettent d'accélérer l'intégration des nouveaux employés au sein des équipes de travail. C'est rentable à tout point de vue : les programmes d'accueil permettent de transférer les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour assurer une qualité, une productivité et une santé et sécurité du travail accrues. C'est pour vous aider à mettre en place de tels programmes que l'Association vous propose une nouvelle fiche-outil dans sa série Options de la prévention. Celle-ci vous guidera dans la mise en place d'un programme d'accueil dans votre entreprise. Entretemps, voici un aperçu de quelques pratiques observées dans deux entreprises de notre secteur.

Dans ce numéro

Bienvenue en imprimerie...
Printemps froid, été chaud...
Assemblée annuelle 2005...
Vous embauchez des jeunes...
La prévention en imprimerie

Chez Transcontinental Interglobe

C'est pour faciliter l'accueil des nouveaux employés et s'assurer qu'ils puissent effectuer leur travail de façon sécuritaire qu'Imprimerie Transcontinental Interglobe Beauce, une entreprise spécialisée dans l'impression de livres, a mis sur pied un programme d'accueil. On veut ainsi améliorer l'intégration des nouveaux employés et les aider à se repérer dans l'usine qui emploie plus de 600 personnes.

La coordination du programme est assurée par un comité composé de 4 personnes de la production; celles-ci sont libérées de leurs tâches habituelles lorsqu'un nouvel employé est embauché. *Les 4 personnes s'occupent de l'accueil à tour de rôle* indique Mélanie Rodrigue, aide à la reliure, membre de ce comité depuis sa création. Ce comité dispose aussi d'un local pour effectuer l'accueil et où il peut ranger toute la documentation et le nécessaire pour la formation.



Que ce soit des stagiaires, des étudiants ou des employés de bureau ou d'usine, on les accueille tous de la même façon. On commence par la remise d'un fasci-

cule qui présente les règlements de l'usine et de santé-sécurité ainsi qu'un crayon à l'effigie de Transcontinental. La première partie de l'accueil, d'une durée de 90 minutes, se déroule en salle; on y discute des règlements dans le but de s'assurer de leur compréhension. Un accent particulier est mis sur la procédure d'évacuation et le lieu de rassemblement, les secouristes et la procédure à suivre en cas de blessure.

La seconde partie du programme d'accueil, à laquelle deux heures sont consacrées, est dédiée à la visite de l'entreprise en mettant l'emphase sur les lieux de travail de l'employé et l'infirmerie. On en profite pour lui présenter tout le personnel-clé qu'il a besoin de connaître, incluant son supérieur immédiat. *À la fin du processus d'accueil, un formulaire d'évaluation est rempli avec l'employé sur son appréciation du programme. Le formateur y indique aussi des commentaires au sujet de l'employé.* Enfin, comme le précise Mélanie Rodrigue, *on recueille aussi les suggestions du nouvel employé pour l'amélioration de notre programme.*

La mise en place du programme d'accueil a permis d'augmenter l'intérêt du nouvel employé et sa motivation. Les contremaîtres l'apprécient grandement, tout comme les nouveaux employés. Un programme d'accueil, c'est profitable pour tous !

Chez Industries Ling

Dans cette entreprise de Warwick, on s'efforce de communiquer une culture de prévention à tous les nouveaux employés en misant sur l'accueil et la formation. La politique de formation, basée sur des directives de la norme ISO 9001, a été établie pour améliorer le suivi de la formation des employés. Spécialisée dans la production d'emballages, cette filiale du groupe Rock-Tenn compte à son actif quelque 400 employés.

Lors de la première journée, le nouvel employé est accueilli par le service des ressources humaines. On lui présente les principaux règlements de l'usine, notamment ceux de santé et de sécurité du travail. On discute aussi des procédures administratives, du rôle du comité SST et de

la procédure à suivre en cas d'évacuation. *Le tout se déroule de manière très visuelle pour faciliter la compréhension. Plusieurs photos permettent d'imager les pratiques de l'entreprise* indique Guillaume Fafard, gérant des ressources humaines. On remet au nouvel employé un aide-mémoire indiquant quelques renseignements importants (ex. numéros d'urgence, équipements de protection individuelle requis, liste des membres du comité SST). Une visite de l'usine, particulièrement du département où sera affecté le nouvel employé, complète cette première partie du programme d'accueil qui dure une demi-journée.

On poursuit avec un volet intégration adapté aux tâches que le nouvel employé est appelé à exercer; celui-ci reçoit un programme d'orientation qui comprend

graphiprévention est publié par l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes
7450, boul. les Galeries d'Anjou, bureau 450 Anjou (Québec) H1M 3M3
Téléphone (514) 355-8282
Télécopieur (514) 355-6818
<http://www.aspimprimerie.qc.ca>
Conseil d'administration F. Gagné et P.-P. Paradis de l'AAGQ; C. LeFur de la CPPA; N. Sarault du CPI; G. Duguay de la FNC; S. Pimparé de la FTPF; J. Tousignant des Quotidiens du Québec; M. Handfield du SCEP (145), G. Cajolais et L. Myles du SICG (555)
Direction générale Marie Ménard
Rédaction Nadine Gauthier, Nathalie Laurenzi et Marie Ménard
Mise en page Francine Lécuyer
Impression JB Deschamps
Tirage 7 000 exemplaires
Envoi de publication canadienne
Numéro de convention : 40042244
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada, Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0829-4860 3^e bimestre 2005
Bien que cette publication ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'Association, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu, des produits ou services mentionnés. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'Association et porter la mention de sa source.



toutes les formations requises pour son emploi et les règles de sécurité spécifiques à son poste. Les principales étapes qu'il aura à réaliser durant sa période de probation y sont décrites. Un carnet d'apprentissage pour les formations à la tâche lui est aussi remis. Ce dernier indique les tâches, la méthode d'apprentissage privilégiée et le matériel requis. Un opérateur-formateur ainsi que le superviseur de l'employé se chargent de lui montrer la tâche, de valider sa compréhension et son application. Ce parrainage pour l'entraînement à la tâche encourage la transmission des compétences et de l'expérience. Après six mois, on évalue le nouvel employé dans ses fonctions afin de déterminer son statut et effectuer le suivi de sa formation.

Chez Industries Ling, on met tout en œuvre pour que le nouvel employé se sente bien accueilli et intégré dans son nouveau milieu de travail, y compris un article dans le journal interne pour le présenter à l'ensemble des employés. Oui, on veut qu'il se sente bien accueilli !

L'Association vous propose une nouvelle fiche-outil pour vous guider dans la mise en place d'un programme d'accueil de vos nouveaux employés. Vous en avez déjà un ? Évaluez votre façon de faire en complétant le questionnaire dynamique proposé sur notre site web, dans la section Prévention@distance (www.aspimprimerie.qc.ca).



Printemps froid, été chaud ?

En avril dernier, on a presque cru à l'été tellement il a fait beau. Mais on a vite déchanté, pour se rappeler que l'été finalement, c'était prévu pour le 21 juin.

Bien que la température de mai ne ressemble en rien aux canicules, on se souvient que l'été arrive parfois rapidement. Les journées chaudes et humides seront donc bientôt au rendez-vous. Mieux vaut se préparer car cela peut signifier contrainte thermique.

Pas toujours facile à identifier, la contrainte thermique est un risque pourtant bien présent; surtout qu'à l'arrivée des grandes chaleurs, il est possible qu'on ne soit pas encore acclimaté. La CSST a développé un outil convivial, le *Guide de prévention des coups de chaleur*, qui permet d'évaluer le risque auquel les travailleurs sont exposés lorsqu'ils travaillent à la chaleur. Il propose une série de mesures à

appliquer pour prévenir les coups de chaleur selon le niveau de risque obtenu. Il traite également des mesures à prendre lorsqu'un travailleur présente des symptômes de malaises causés par la chaleur.

Ce guide est facile à utiliser et fournit des informations claires et précises. Il permet d'identifier quatre niveaux de risque sans avoir recours à des équipements spécialisés. Tout en couleurs, ces niveaux correspondent à des mesures de prévention spécifiques pour les travailleurs acclimatés et non acclimatés.

Ce guide peut être téléchargé directement à partir du site web de la CSST (www.csst.qc.ca). Vous pouvez aussi vous le procurer en communiquant avec la CSST par téléphone (514-906-3154) ou par télécopieur (418-266-4304), en mentionnant la cote DC200-16184 (04-03).

Assemblée a



Le conseil d'administration de l'Association a renouvelé le mandat de ses officiers : messieurs Michel Handfield et Jacques Tousignant ont été reconduits à la co-présidence tandis que monsieur Pierre-Paul Paradis, dans le respect des règles d'alternance, a été élu trésorier.

Le secteur était au rendez-vous : plus de 150 personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'Association.



Les délégués des associations, les représentants d'entreprises et membres de comités, les membres du conseil et du personnel de l'Association ont eu l'occasion d'échanger sur l'importance de la prévention en imprimerie.

annuelle 2005

À la pause comme pendant le repas, les occasions étaient nombreuses pour parler de santé et sécurité du travail.



Le *Prix graphi-prévention* a été remis au comité de Transcontinental Métrolitho tandis que ceux de Transcontinental Direct, Winpak, Multipak et Multiple Pakfold recevaient une mention.



Vous embauchez des jeunes cet été Pensez santé et sécurité !

Avec la fin des classes, beaucoup de jeunes seront désireux, le temps d'un été, de gagner un salaire et de l'expérience sur le marché du travail. Si votre entreprise embauche des jeunes, vous devez savoir qu'ils représentent le groupe d'âge le plus à risque pour les accidents de travail.



Selon Statistiques Canada, les jeunes de 15 à 24 ans comptent pour 17% des lésions indemnisées alors qu'ils ne travaillent que 10% du total des heures travaillées.

Pourquoi autant d'accidents? Première cause identifiée : le manque d'expérience qu'ils cherchent justement à gagner; ceci les amène souvent à mal juger une situation dangereuse. C'est connu aussi qu'être jeune, c'est aussi se sentir invulnérable; ceux-ci sont davantage attirés par le risque, l'inconnu et les sensations fortes. Le

manque de formation et d'information s'ajoute aussi aux causes ciblées. Quand on ne connaît pas ses droits, on est moins à l'aise de refuser d'exécuter une tâche dangereuse.

Une escouade jeunesse à l'accueil

Il est important de prévoir un programme d'accueil pour sensibiliser les jeunes travailleurs à leur emploi, sans oublier la prévention. À cet effet, la CSST offre gratuitement aux entreprises, durant la saison estivale, les services de son escouade jeunesse. Celle-ci est composée de jeunes qui s'adressent à leurs pairs dans le cadre de sessions de 30 minutes offertes au sein même de votre entreprise. Les sujets discutés portent sur les risques et les mesures de prévention ainsi que sur le rôle que chacun doit jouer dans la prévention des accidents.

C'est un compagnon qu'il vous faut

Pour plusieurs jeunes, l'emploi d'été est une initiation avec le milieu manufacturier; une supervision étroite est donc essentielle. Pourquoi ne pas offrir du compagnonnage ?

En prenant le nouvel arrivant sous son aile pour tout ce qui concerne l'apprentissage du travail, le compagnon exerce un rôle d'influence en santé et sécurité. Le compagnon idéal est d'abord une personne intéressée par ce rôle et crédible. Par delà ses compétences professionnelles, son attitude demeure une donnée essentielle. Que pensez-vous que transmettra à son protégé un travailleur indifférent à la prévention ? Le superviseur joue ici un rôle important dans cette attribution de responsabilité et dans le suivi continu du nouvel employé.

Et les retombées de ces efforts ? Une meilleure gestion des risques et l'efficacité au travail du jeune travailleur sont les principaux bénéfices observés. C'est parfois même le début d'une longue relation : l'expérience démontre qu'il est possible de reprendre ou conserver à notre service un étudiant déjà formé et performant. Et qui sait ? Peut-être éventuellement brasser des affaires avec un PDG qu'on aura connu le temps d'un été !

Pour utiliser l'escouade jeunesse, communiquez avec le bureau de la CSST de votre région ou par courriel à escouade.jeunesse@csst.qc.ca

La prévention en imprimerie

La prévention en imprimerie prend de multiples formes : réaménagement de postes de travail, modification ou acquisition d'équipement, adoption de nouvelles façons de faire. Il arrive que la prévention suppose aussi des changements de comportement. C'est le cas chez Quebecor World Bromont où on a choisi d'éliminer les risques associés à l'utilisation de l'air comprimé pour nettoyer les vêtements. Cette entreprise, spécialisée dans l'impression d'annuaires, emploie 70 personnes.

Le problème

À l'instar de plusieurs travailleurs du secteur, les travailleurs avaient l'habitude de nettoyer leurs vêtements en utilisant l'air comprimé disponible aux presses. Cette pratique, largement répandue dans le secteur industriel et manufacturier, est dangereuse. Malheureusement, il semble que les dangers liés à l'utilisation de l'air comprimé pour se nettoyer sont méconnus.

Plusieurs personnes croient, à tort, que leurs vêtements les protègent. Or, il n'en est rien : la force du jet d'air comprimé et les particules en suspension peuvent causer des blessures. Voici quelques exemples :

- L'air comprimé peut favoriser la pénétration de particules dans les yeux et la peau. La pénétration de particules sous les couches profondes de la peau passe inaperçue et peut causer une infection. Dans certains cas, l'infection peut entraîner des complications sévères (ex. amputation du membre atteint).
- La pression d'air libéré près du canal auditif peut causer une déchirure du tympan. Le bruit généré lors de l'utilisation de l'air comprimé peut aussi causer des dommages auditifs puisque l'utilisation de l'air comprimé lors du nettoyage engendre des niveaux de bruit pouvant aller jusqu'à 130 dB(A).

- L'air comprimé peut s'infiltrer dans la circulation sanguine par le biais d'une éraflure ou d'un orifice naturel. La présence d'une bulle d'air dans la circulation sanguine peut créer une embolie. L'embolie d'une artère peut entraîner un coma, une paralysie ou même la mort.

Bien qu'aucune plainte ni blessure n'avait été rapportée relativement à cette pratique dangereuse, les risques étaient nombreux. C'est pourquoi le comité a choisi d'agir en prévention.

La solution

On a commencé par sensibiliser et informer les gens des dangers dans le cadre des activités du comité SST et lors des réunions de groupe. On s'est aussi basé sur la réglementation qui est très claire à ce sujet : il est interdit d'utiliser de l'air comprimé pour nettoyer des personnes (RSST art. 325).

Conscient qu'il ne suffit pas d'interdire, mais qu'il faut aussi proposer une solution alternative, le comité a proposé l'acquisition et l'installation d'une balayeuse, avec brosse, pour faciliter le nettoyage des vêtements des employés.

L'équipement a été installé sur deux presses. Les pressiers et les membres de l'équipe d'entretien l'utilisent surtout lors du nettoyage de la plieuse ou lors de l'entretien préventif.

Bien sûr, le changement de comportement ne s'est pas fait sitôt le nouvel équipement installé. Il a fallu expliquer et convaincre. Ces efforts ont porté fruit : la majorité des travailleurs utilisent maintenant le dispositif





d'aspiration par air comprimé muni d'un balai-brosse pour se nettoyer. On fait des suivis par divers moyens de renforcement.

Rappel par le comité, notes internes, réunions de groupe : on multiplie les occasions pour rappeler les dangers associés à l'utilisation de l'air comprimé pour se nettoyer et pour démontrer l'efficacité de l'alternative proposée.

La prévention c'est rentable

L'achat de l'équipement a nécessité un déboursé de 300\$, l'installation a été faite à l'interne. Chez Quebecor World Bromont, on est convaincu que cette idée de prévention est rentable. Deux ans après sa mise en oeuvre, on estime que 80 % des employés l'utilisent. On compte poursuivre les efforts pour maintenir cette bonne façon de faire et convaincre les irréductibles de modifier leurs habitudes.

Mesures de prévention pour le nettoyage à l'air comprimé

Si vous devez absolument utiliser l'air comprimé pour nettoyer les équipements, faites preuve de prévention :

- Utiliser une pression d'air inférieure à 200 kilopascals (29 lbs/po²) à moins que le nettoyage ne soit fait dans une cabine conçue pour le nettoyage par jet d'abrasifs et pourvue d'un système d'aspiration (RSST, article 326)
- Installer des dispositifs protecteurs sur la buse d'air du pistolet ou tout autre moyen de protection pour prévenir la projection de particules sur la figure et le corps du travailleur; un bec peu bruyant est préférable.
- Travailler en conservant une distance permettant d'éviter que les projections de particules atteignent les personnes aux alentours; sinon, recourir à des barrières ou à des écrans protecteurs.
- Porter les équipements de protection individuelle pour les yeux et le visage, des protecteurs auditifs, un masque anti-poussière et des gants.

Copie non livrable, retourner à :



Association paritaire de santé et de sécurité du travail
secteur imprimerie et activités connexes
7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 450
Anjou (Québec) H1M 3M3
support@aspimprimerie.qc.ca

